

COMITE DE PILOTAGE GARE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 07/02/2019

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du quartier Gare s'est tenue le jeudi 7 février 2019 de 19h45 à 21h45.

1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- Projets en cours et à venir dans le quartier
- Réactions et Questions diverses

2. PARTICIPANTS

- **Ville de Clamart**

- Élus délégués de quartier :
 - Présents : François Le Got, Serge Kehyayan
 - Excusée : Véronique De La Touanne
- Service Démocratie Locale :
 - Présente : Elodie Chetrit
 - Excusée : Nachida Beldjerd

- **Membres du Comité de pilotage (Copil)**

- Présents : Didier Bourdin, Brigitte Charon, Jean-Côme Chevalier, Céline Debacker, Patrick Delaporte, Michel Guillon, Hélène Ignazi, Bernard Jacqueson, Lucette Jacqueson, Bernard Jacquinot, Marie-France Lambotte, Patrice Poinot, Nicole Poinot, Camille Rey, Jean-Noël Yvon, Pierre Massot, Philippe Le Perchec
- Excusés : René Geimer, Dominique Lesseur

- **Sujets :**

1/ Projets en cours et à venir

- Point d'étape sur la Gare et le Grand Paris Express (GPE) :

Au niveau de Clamart, les travaux sont très avancés, cette gare étant la première de la ligne 15 Sud. Le travail sur le Collecteur du SIAAP (syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération) est en cours.

Les deux premiers étages de la boîte gare sont déjà creusés. Les deux futurs tunneliers sortiront fin 2021/début 2022. Le premier (Ellen) va partir prochainement de Bagneux (il avancera à un rythme de 10 mètres/jour), le deuxième partira de Boulogne-Billancourt.

Il est rappelé la logistique importante qu'implique l'évacuation liée au creusement. La copie a été revue pour réduire les nuisances. Le planning du chantier SGP de gare de Clamart est tenu. S'agissant

de la livraison de l'ensemble de la ligne, il convient de rester prudent, car tous les tunneliers doivent avancer en même temps pour tenir les délais (mise en service de la ligne 15 Sud prévue pour 2024).

En parallèle, l'arrivée d'équipements neufs des rames des trains de la ligne N SNCF se fera par étapes avec un début mi 2019. A terme, l'ensemble de l'équipement sera stabilisé, également grâce à la réhabilitation des voies de chemin de fer, ce qui signifie moins de nuisances à venir.

- Urbanisme : nouveaux logements à proximité de la gare :

Ce projet connexe a démarré rue de Fleury/place de la gare, avec un immeuble de 60 logements.

Zoom sur la phase suivante : le chantier du terrain de la Gare a pris du retard, suite à un recours. Celui-ci a été rejeté par le tribunal administratif. Le parking à venir a donc lui aussi été retardé.

L'intention de la Ville est de démarrer au plus vite la suite cette phase, c'est à dire jusqu'au boulevard des Frères Vigouroux, avant la boîte Gare. Objectif : lancer courant 2019 le parking + les commerces et logements de cette phase.

Il y aura un accès pour aller directement dans la boîte Gare ainsi qu'à la ligne N du Transilien. L'idée étant de mutualiser l'ensemble des équipements.

L'école et le bâtiment de co-working (le réaménagement du boulevard des Frères Vigouroux dans son ensemble) se feront dans la deuxième phase, après livraison de la gare du GPE. Mais ce travail est déjà largement engagé dans sa conception.

Le but de ce vaste projet est d'avoir une entrée de ville bien plus qualitative qu'auparavant.

- Assainissement :
 - Une étude va-t-elle être lancée ? Le territoire en a lancé une, nous attendons ses conclusions. Bien entendu, pour les projets en cours et à venir, les assainissements seront conçus spécifiquement pour leur correspondre.
- Stationnement :

Pour rappel : un Copil dédié au sujet s'est réuni récemment, en plus de la grande Réunion publique de décembre. Les Clamartois ont été consultés, avec le questionnaire envoyé l'an dernier (1400 réponses sur 5000 envois), dont 74% de réponses favorables au projet.

Pour refléter l'importance des véhicules des villes voisines qui venaient stationner dans le quartier : la majorité des véhicules verbalisés en janvier rue de Fleury ne sont pas clamartois.

- Lorsqu'un Clamartois est dans son bon droit, peut-on supprimer rétroactivement une verbalisation ? Il y a un délai de 5 jours avant que cela ne parte au centre de traitement des FPS. Il a la possibilité de faire un recours et si les éléments apportés attestent qu'il est dans son bon droit, le recours est accepté.
- Il existe maintenant un déplacement des voitures de la zone verte vers la zone orange.

Monsieur Kehyayan rappelle le fonctionnement de la zone verte et l'intérêt pour les commerces, pour les clients. L'objectif n'étant pas de verbaliser, mais qu'il y ait une rotation des voitures sur les places, et plus du tout de voitures ventouse. A noter aussi : dans les villes limitrophes, les zones commerçantes sont payantes dès la première minute. Pour rappel : le stationnement est gratuit pour les personnes en situation de handicap. La limitation de durée à 1h30 de stationnement est la même règle qu'avec l'ancienne zone bleue. Un bilan du dispositif sera fait dans les prochains mois.

2/ Questions et réactions diverses

- Y aura-t-il le bus 59 prochainement ? Oui, avant l'été 2019 il passera à la gare et ira vers Percy. Ce sera un véhicule de nouvelle génération, hybride ou électrique. Un autre bus arrivera de la porte de Vanves (vers 2025) dans le cadre de la gare du GPE. L'idée est que ce secteur devienne un « hub » de transports.
- Y aura-il des parkings vélo ? Oui, ils seront d'ailleurs sécurisés. Des Veligo seront également à disposition. Cela s'inscrit dans la politique d'IDF Mobilités.
- Au parking de la Fourche, de nombreuses places sont réservées aux véhicules électriques. Peut-on s'y garer si l'on n'a pas de véhicule électrique ? Non, la loi impose qu'elles soient réservées à ce genre de véhicules (ou hybrides).
- Une isolation phonique le long des voies ferrées est-elle prévue ? Les voies ferrées sont en cours de renouvellement, ce qui signifie moins de nuisances sonores. Cette rénovation représente un budget très important.
- Quand sera installé le nouveau matériel roulant par la SNCF ? Mise en place à partir de mi 2019 jusqu'en 2021.
- Une membre souligne la dangerosité du manque de signalisation à certains carrefours du Tram. Monsieur Kehyayan le reconnaît et indique que la ville organisera une réunion au mois de mars sur le sujet.
- Quand l'ascenseur du parking de la Fourche sera-t-il en fonctionnement ? Il devait être mis en service lors de l'inauguration mais des personnes en ont cassé une porte la veille. La priorité est la sécurité des usagers. Une nouvelle porte a été commandée, elle devrait être installée très prochainement.
- Pourrions-nous nous réorganiser différemment (invitations plus en avance, fixer ensemble l'ODJ) ? Il est rappelé que le rôle des élus de quartier est aussi d'informer les membres sur la vie du quartier et de répondre en temps réel. Madame Ignazi est invitée, si elle le souhaite, à collecter les différentes questions et en parler avec Monsieur Le Got en amont. Les membres lui sont reconnaissants de son investissement depuis toutes ces années.

La séance est levée à 21h45 et suivie d'une galette des rois.